

Conseil de Quartier « le village »
Compte rendu N°8
Réunion du 24/11/2015

Etaient présents :

Stéphane Lambert, élu du Conseil Municipal.
Laurent Renevier, président
Delphine Beaufiles, vice présidente,
Véronique Davoult, secrétaire,
Guy Huguet, membre élu,
Magali Kefi, membre élu,
Micheline Dely, représentante du conseil des seniors,
Eric Gautier, représentant du secteur économique.
Mathieu Bricou, représentant du conseil des jeunes,

Absents, excusés : Jean Grévin, représentant du secteur associatif et Nathalie Privé.

Ordre du jour :

- 1°) Retour sur la réunion bilan des conseils de quartiers du 17 novembre
- 2°) Projet « rue aux enfants »
- 3°) Choix des sujets et contributeurs à la prochaine lettre du Quartier le Village
- 4°) Etude de la proposition de mise en place d'une permanence du conseil de quartier
- 5°) Suivi des demandes adressées à la mairie

1°) Retour sur la réunion bilan des conseils de quartier du 17 novembre :

Chaque conseil de quartier a fait un retour sur ses principaux axes d'action, les réalisations, les points forts et faiblesses, les points à améliorer. Monsieur le Maire répondait en direct.

Les thèmes abordés sont sensiblement les mêmes dans chaque conseil de quartier :

- La circulation,
- Le stationnement,
- Les nuisances sonores,
- La difficulté de communiquer avec les habitants,
- Les dysfonctionnements dans la distribution des informations sur support papier.

En ce qui concerne la proposition du conseil de quartier du village de demander la limitation de vitesse à 90 km heure sur l'autoroute sur toute la traversée de Vélizy, Monsieur le Maire n'y a pas semblé très réceptif et, pour lui, la limitation de vitesse n'aurait probablement que peu d'impact sur le niveau sonore. Sa réticence n'est pas très compréhensible pour le Conseil de Quartier Le Village. Eric Gautier pense que des résultats d'études doivent exister et qu'il faudrait pouvoir s'appuyer dessus pour argumenter.

Les problèmes de communication sont un point faible souligné par tous les conseils de quartier. Chacun a trouvé des « combines », le quartier Est étant le plus inventif, ce qui est normal car il est en pleine mutation.

Le Village est le plus petit d'entre eux, et sans doute le plus facile à gérer côté relationnel.

Les moyens actuels limitent les retours des habitants et Laurent Renevier remarque que le meilleur canal reste le contact direct.

Il est donc décidé de tester d'autres formules pour améliorer la communication :

- Une page face book pourrait être un bon moyen de communication, même si elle ne correspond pas forcément à la population du quartier. Mathieu Bricou se charge de créer un compte et les membres du conseil qui en seront les administrateurs pourront y publier des articles, relayer des informations. Les personnes qui le consulteront pourront y réagir.
- Une permanence, justifiée actuellement dans le quartier Est, n'est pas forcément la meilleure solution au Village. Par contre, il serait probablement utile d'être présents lors de certaines manifestations ponctuelles du quartier (fête des commerçants, marché du goût, immeubles en fête, par exemple) pour aller à la rencontre des habitants et recevoir leurs suggestions ou demandes et pouvoir ainsi faire le relais vers la mairie.

Cela veut dire qu'il faut privilégier la vie de quartier pour créer ces échanges, ajoute Stéphane Lambert.

Les commerçants du quartier ont prévu, de 11h à 13h et de 15h à 17h, des ateliers de décoration, un père Noël, un goûter pour les enfants et du vin chaud pour les parents. Ce pourrait être une première occasion pour agir.

➤ Il est donc décidé :

- ✚ De faire un flyer pour annoncer cette fête et la création de la page face book, d'en assurer la distribution vers le 9 décembre, vu les dysfonctionnements actuels dans la diffusion des informations.
- ✚ D'organiser une permanence lors de cette fête pour aller à la rencontre des habitants. On pourrait y apporter des exemplaires de différents comptes rendus des réunions, de la lettre du quartier, un tableau vierge pour prendre note des suggestions ou remarques, une boîte à idées etc...

2°) Le projet « rue aux enfants » :

Monsieur le Maire semble y être favorable. Magali Kefi va ensuite le soumettre aux élus concernés. Franck Thiébaux, élu municipal en charge de l'éducation, estime que ce projet est à même de créer une animation de quartier, de redonner un espace aux piétons, de sensibiliser les plus jeunes aux déplacements doux et aux dangers de la route.

Une vingtaine de jeunes enfants habitent rue Paul Fort, et il y a le centre de loisirs du village et le poney club. Mathieu Bricou pourrait également relayer l'information auprès de l'Espace Jeunesse pour qu'il s'associe à cette manifestation.

C'est un projet participatif, il faut donc obtenir l'appui et l'implication des riverains de la rue Paul Fort pour que le projet voie le jour.

On pourrait faire un premier test un mercredi après midi. Il faut déterminer une date : l'événement aura bien lieu au printemps en lien avec la semaine du développement durable qui se faisait auparavant début avril.

On pourrait également convier le centre de loisirs de l'école Rabourdin, tout proche.

En ce qui concerne les ressources ville, il faudrait associer la police municipale qui peut proposer des activités sur la prévention routière.

La médiathèque pourrait également participer, ainsi que la résidence Madeleine Wagner pour l'intergénérationnel. Les assistantes maternelles pourraient aussi être impliquées.

Magali va consulter Stéphane Laudy au service éducation, ainsi que M. Porcheron pour l'aspect développement durable (modes de déplacements doux).

C'est un budget participatif, c'est pourquoi il faudra solliciter les riverains et le centre de loisirs pour le prêt de jeux et la récupération de matériaux. Le poney club pourrait peut être proposer quelques tours du manège.

Si l'on prévoit une deuxième journée un samedi, on aura plus de parents et on pourrait alors les sensibiliser au problème de stationnement. La rue sera barrée, ils devront donc se garer ailleurs, ce qui peut leur montrer la voie. Il faudra également prévenir les riverains que l'accès ne sera pas possible aux véhicules et qu'ils devront prendre leurs dispositions. La rue serait fermée après le poney club, à partir des premiers pavillons. Les premières familles contactées semblent favorables à l'idée, mais il faut informer tous les riverains.

➤ Il est donc décidé d'ici Noël :

- ✚ De contacter les différents services et élus de la ville, leur présenter le projet et voir s'ils souhaitent s'y associer.

- ✚ D'informer les habitants du quartier le 12 décembre lors de la fête des commerçants et en faisant du porte à porte rue Paul fort d'ici fin décembre.

➤ Par la suite, il faudra demander à la mairie, 2 mois avant la date choisie, l'arrêté de fermeture de la rue Paul Fort et d'utilisation de la voie publique pour des animations.

3°) Choix des sujets et contributeurs à la prochaine lettre du Quartier le Village :

Il est prévu de la faire paraître fin janvier.

Les sujets choisis sont :

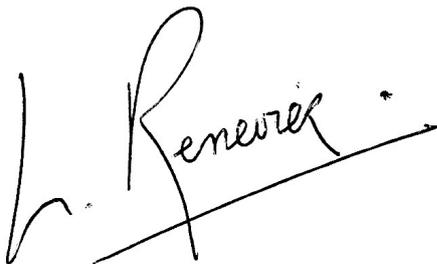
- Un édito du président et les voeux du président (Laurent)
- Un article sur la rue aux enfants (Magali)
- L'information sur la création de la page face book «Vélizy-Villacoublay - Conseil de quartier le Village » avec la photo de l'église St Denis,
- Le trentenaire de la résidence Madeleine Wagner le 15 octobre 2015 (Véronique)
- La fête des voisins (Delphine)
- Les aménagements sur les voies de circulation du quartier (Laurent)
- L'avancement des travaux de construction dans le quartier (Stéphane)

4°) Etude de la proposition de mise en place d'une permanence du conseil de quartier : Ce sujet a été traité dans le point 1 de l'ordre du jour.

5°) Suivi des demandes adressées à la mairie (cf le tableau joint en annexe)

Prochaine réunion le jeudi 14 janvier 2016 à 20h30 à la résidence Madeleine Wagner.

Laurent Renevier
Président

A handwritten signature in black ink, reading "L. Renevier". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that extends to the right.